



AZUR IMMOBILIER

Honoraires de transaction TTC à la charge du VENDEUR
(Un seul redevable vendeur ou acquéreur)

APPARTEMENT / VILLAS 6 % TTC

COMMERCES / TERRAIN 10% TTC

AVIS DE VALEUR 200 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi AZUR IMMOBILIER – SAS MAYA - 117 Avenue du général de Gaulle 06700 Saint Laurent du Var
SAS / 2000 € / RCS (Ville+numéro) Carte professionnelle T/ n°531 788 560 délivrée par CCI NICE COTE D'AZUR
Garantie : VIERSPIEREN 1 avenue F.MITTERAND 59446 Wasquehal

La délivrance d'une note est obligatoire.